



L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 04 février 2022
VOL. 26 N° 04

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries
Québec

PÉRIODE D'INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE—ANNÉE 2022-2023

Quand : Du 7 au 11 février 2022 sur rendez-vous.
Où : À votre école de secteur

Notez que pour être admis au préscolaire, votre enfant doit être âgé de 5 ans avant le 1^{er} octobre 2022.

Vous devez également fournir les documents suivants :

Pour les enfants nés au Canada :

L'original du certificat de naissance grand format.

Pour les enfants nés ailleurs qu'au Canada :

L'original du certificat de naissance, traduit s'il y a lieu, ainsi que l'original de tout autre document permettant l'identification de l'enfant et/ou du répondant.

Pour tous les enfants, une preuve de résidence :

(Exemple : compte de taxes, facture d'électricité, permis de conduire - sans étiquette de changement d'adresse).

Pour plus d'informations sur l'inscription: csdgs.qc.ca/admission

Pour connaître votre école de secteur : csdgs.qc.ca/geobus

Pour connaître les coordonnées de l'école de votre secteur :

csdgs.qc.ca/trouver-une-ecole-primaire



ATELIER D'APPRENTISSAGE TABLETTE ÉLECTRONIQUE 55 et plus

Apprendre et utiliser les nouvelles technologies qui sont de plus en plus incontournables.

Date : **Mercredi de 15 h 15 à 16 h 45**
Lieu : 1030, rue Notre-Dame
Coût : Atelier gratuit /documentation: 5 \$
Information et inscription : **450 454-6567**

CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS

Suite au décès de monsieur Marcel Rémillard bénévole du SAB depuis 1995, nous avons reçu ce don généreux de Yves et Sylvain, ses deux fils, un quadriporteur Cobra GT4 et une remorque Scooter T1000. Nous avons donc voulu en faire profiter le plus de gens possibles pour avoir la chance de gagner ces prix.

Procurez-vous votre billet au coût de 10 \$
Lieu : 1030, rue Notre-Dame
Information : **450 454-6567**
Tirage le 16 décembre



ÉVEILATOUT

Vous aimeriez rencontrer d'autres parents, échanger avec eux et augmenter vos connaissances sur les enfants 0 à 5 ans ?

Les ateliers gratuits *Éveilatout* sont faits pour vous. Au menu : bricolages originaux, chansons, jeux, discussions et surtout beaucoup de plaisirs et des souvenirs mémorables pour votre enfant et vous.

- **Mardi 15 février** : 3-4 ans
- **Mercredi 16 février** : Maman-bébé 6-12 mois
- **Vendredi 18 février** : 1-2 ans

Informations : Sandra Trudeau **450 454-5747**

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



Prochaines séances du conseil municipal à huis clos
21 / 02 / 2022

Prochaine séance de la cour municipale à huis clos
24 / 03 / 2022 à 9 h et 13 h 30

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
Fermé pour l'hiver

Loisirs / centre communautaire
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures d'ouverture, composez le 310-4141 ou le 9-1-1

Déneigement routes numérotées
514 990-5351

Info-neige
450 454-5112

LA VILLE VOUS INFORME...



EN FÉVRIER, ON PROFITE AU MAXIMUM DE L'HIVER !

Deuxième activité offerte dans le cadre de *Plaisirs d'hiver* :

Soirée romantique de patinage avec son et lumière

Quand : **Samedi 12 février de 16 h à 20 h**

Où : Parc des pirates (275, rue Isabelle)

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Vous cherchez une activité à faire en famille ? Nous vous invitons à participer au *Défi château de neige*.

Les objectifs :

- promouvoir les saines habitudes de vie;
- favoriser l'intérêt des enfants et des familles à l'activité physique en plein air lors de la saison hivernale.

Vous avez **jusqu'au 14 mars** pour participer à ce défi provincial !



RAPPEL - STATIONNEMENT HIVERNAL

Le stationnement de nuit (23 h à 6 h) est permis **SAUF** lors d'une opération de déneigement et/ou de déglacage. Pour savoir si le stationnement est permis ou interdit, vous devez vous informer quotidiennement **dès 17 h** via :

saint-remi.ca (page d'accueil) ou la ligne INFO-NEIGE au **450 454-5112**



AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle général de perception des taxes pour l'année 2022 (Article 503 LCV)

Avis public est donné par la soussignée à tous les contribuables de la Ville que :

- le rôle général de perception des taxes municipales pour l'année 2022, a été déposé au bureau de la directrice du Service des finances et trésorière de la Ville le 3 février 2022;
- il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais requis par la loi et ceux-ci seront payables en tout ou en partie selon ce qui est prévu au règlement numéro V711-2022-00 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2022.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de se présenter à la mairie, sur rendez-vous seulement, où une copie de ce document lui sera remise.

Donné à Saint-Rémi, ce 4 février 2022

Stéphanie Yelle
Directrice du Service des finances et trésorière

NOUVEAUTÉ – DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Bonne nouvelle ! Il est maintenant possible de déposer certaines demandes de permis en ligne via une plateforme dédiée. Voici les étapes :



1. Aller sur le site saint-remi.ca/services/services-au-citoyen/demande-de-permis/.
2. Cliquez sur le bouton *Permis en ligne* afin d'accéder à la plateforme.

Avant d'aller plus loin, nous vous invitons à prendre connaissance de la réglementation qui se trouve également en ligne et communiquez au besoin avec nos inspecteurs :

- Par courriel : inspecteur@ville.saint-remi.qc.ca
- Par téléphone : 450 454-3993, poste 9225

Veuillez noter que les formulaires de demande de permis conventionnel sont également disponibles à la même adresse Web.

AVIS D'APPELS D'OFFRES

- **No. AO-03-2022 – Services professionnels d'ingénierie pour la réfection de la rue Notre-Dame**
 ◇ Nous désirons retenir les Services d'un Prestataire de Services professionnels d'ingénierie pour la réfection de la rue Notre-Dame dont l'avis d'appel d'offres public détaillé se retrouve sur le site Internet de la Ville à : saint-remi.ca/ville/administration/appels-doffres/.
- **No. AO-01-2022 - Marquage de rue**
 ◇ Nous désirons retenir les Services d'un Prestataire de Services pour le marquage de rue dont l'avis d'appel d'offres public détaillé se retrouve sur le site Internet de la Ville à : saint-remi.ca/ville/administration/appels-doffres/.

PAGE

2

En vertu de notre règlement sur la gestion contractuelle, nous devons publier notre appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), car le coût estimé pour cette dépense est de plus de 101 100 \$.

POUR UN HIVER AGRÉABLE, TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR LE DÉNEIGEMENT !

Nous sollicitons la collaboration des citoyens lors des périodes de déneigement des rues durant la saison hivernale. Afin d'assurer un déneigement sécuritaire et rapide, voici un rappel de quelques règles à suivre :

- Respecter l'interdiction de stationner dans les rues lors qu'elle est en vigueur;
- Ne pas pousser ou souffler la neige sur la rue et sur le trottoir, car elle peut nuire à la circulation et compromettre la sécurité des automobilistes et des piétons;
- Le propriétaire d'un terrain situé à une intersection de voies publiques ne doit pas laisser s'accumuler la neige pouvant nuire à la visibilité des automobilistes;
- Être courtois et patients avec les déneigeurs pour leur permettre de bien effectuer leur travail;
- Adapter votre conduite à l'état de la chaussée;
- À noter que les citoyens qui octroient un contrat de déneigement à un entrepreneur sont responsables du suivi des règles par cet entrepreneur privé;
- En zone rurale respecter l'interdiction de déplacer la neige de l'autre côté de la rue;
- **En cas de tempête, ne pas placer votre poubelle et/ou votre bac de recyclage en bordure de rues.**



Plaintes concernant le déneigement des routes numérotées

Nous tenons à vous rappeler que les routes suivantes relèvent de la responsabilité du ministère des Transports du Québec : la route 209 (Notre-Dame), la route 221 (boulevard Saint-Rémi) et la rue de l'Église. Nous vous invitons à communiquer toute anomalie concernant le déneigement. Vos commentaires sensibiliseront le MTQ dans l'élaboration de son devis afin d'apporter des correctifs pour un futur appel d'offres. N'hésitez pas à appeler directement le Ministère au 514 990-5351.

Bris de boîte aux lettres

Dans le cas où le déneigeur endommagerait votre boîte aux lettres, nous vous invitons à communiquer sans tarder avec nous au 450 454-3993 poste 0 afin de nous signaler la situation. **Rappel : Bien fermer la porte de celle-ci pour éviter tout bris lors du passage de la déneigeuse.**

REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR ACTIVITÉS SPORTIVES

Saviez-vous que Saint-Rémi a une politique à ce sujet ? Son objectif est d'encourager la participation des jeunes âgés de 17 ans et moins à diverses activités sportives. Pour ce faire, nous offrons une aide financière sous forme de remboursement partiel après une inscription à des cours ou à des activités sportives qui ne sont pas offerts à Saint-Rémi.

Pour plus d'information, consultez notre site Web : saint-remi.ca.



HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 19 janvier à 10 h 15 et 11 h

L'heure du conte est une activité qui invite les enfants (à partir de 2 ans) à plonger dans le monde magique du livre et de la lecture ! Au programme : lecture d'une histoire en mode interactif, suivie d'activités ludiques en lien avec le thème de l'animation.

Thématique de ce mois-ci : Chevaliers et princesses.

Inscription : saint-remi.ca ou par téléphone au 450 454-3993, poste 2



Veuillez noter que l'activité pourrait être annulée en raison des consignes sanitaires en vigueur. Toutes les personnes inscrites recevront un courriel d'annulation si l'activité ne peut avoir lieu.

PAGE

3